



AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PRENEZ AVIS que l'assemblée annuelle des actionnaires de NanoXplore Inc. (la « Société » ou « NanoXplore ») aura lieu le jeudi 4 décembre 2025 à 10 h (heure normale de l'Est) (l'« assemblée »), aux fins suivantes :

1. de recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2025, ainsi que le rapport des auditeurs y afférant;
2. d'élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
3. de renouveler le mandat des auditeurs de la Société pour l'année à venir et d'autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération; et
4. de traiter toute autre question qui pourrait être valablement soumise à l'assemblée ou à tout ajournement ou à tout ajournement de celle-ci.

La circulaire de procuration de la direction et un formulaire de procuration pour l'assemblée sont joints aux présentes. Des renseignements supplémentaires concernant les questions devant être soumises à l'assemblée sont fournis dans la circulaire de procuration de la direction qui accompagne le présent avis.

IMPORTANT

Les porteurs d'actions peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Ceux qui ne peuvent assister à l'assemblée sont priés de remplir et de signer le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner à TSX Trust Company par courrier au 100 Adelaide Street West, Suite 301, Toronto (Ontario) M5H 4H1, ou par télécopieur au 1-416-595-9593 avant 10 h le mardi 2 décembre 2025 ou deux (2) jours ouvrables avant le début de toute reprise de l'assemblée. Une personne nommée comme mandataire n'a pas besoin d'être un actionnaire de la Société.

Procédure de notification et d'accès

Afin de réduire l'utilisation du papier, la Société choisit de suivre les règles sur les procédures de notification et d'accès adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Plutôt que de recevoir la circulaire, les actionnaires recevront un avis de convocation accompagné d'instructions sur la façon d'accéder aux autres documents en ligne, ainsi qu'un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote (« FIV »), selon le cas. La circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée sont disponibles sur www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société www.nanoXplore.ca.

Nous encourageons tous les actionnaires à examiner ces documents avant de voter. Pour toute question concernant la procédure de notification et d'accès, vous pouvez communiquer avec notre agent des transferts, TSX Trust Company, au numéro sans frais 1 866 600 5869.

Tout actionnaire qui souhaite recevoir, sans frais, un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée doit en faire la demande par courriel à l'adresse à tsxtis@tmx.com ou par téléphone au 1-866-600-5869. Pour vous assurer de recevoir la copie papier avant la date limite de dépôt des procurations, nous vous recommandons de soumettre votre demande le plus tôt possible et au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de dépôt des procurations indiquée dans votre formulaire de procuration ou votre FIV.

Veuillez noter que la demande d'une copie papier de la circulaire ne vous donne pas droit à un nouveau formulaire de procuration ou de FIV. Vous devez conserver le formulaire original qui vous a été envoyé pour exprimer votre vote.

Votre participation est importante pour nous. Même si vous prévoyez assister à l'Assemblée, nous vous encourageons fortement à voter à l'avance en remplissant et en soumettant votre procuration ou votre FIV. Si vous ne pouvez pas y assister, nous vous invitons à voter à l'avance pour vous assurer que votre voix soit entendue sur les propositions, qui sont détaillées dans la circulaire.

La Société encourage les actionnaires à examiner les documents de l'assemblée avant de voter.

FAIT à Montréal, Québec, ce 27^e jour d'octobre 2025.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) *Joseph G. Peter*
Joseph G. Peter
Administrateur principal